

Calvados

## « Moins de classe et plus d'encadrement »



Le directeur académique du Calvados, Mathias Bouvier, a présenté, lundi, la carte scolaire validée par le préfet pour la rentrée. Les 77 fermetures et 36 ouvertures de classes sont confirmées.

36 ouvertures, 77 fermetures

Le document de travail qui avait été élaboré lundi 18 mars par le comité technique spécial départemental a été validé, jeudi, par le conseil départemental de l'Éducation nationale (instance présidée par le préfet du Calvados, Laurent Fiscus).

Les 36 ouvertures et 77 fermetures annoncées ont été confirmées. La carte scolaire prévoit également deux fermetures d'écoles (à Arromanches-les-Bains et à Livry, dans la commune nouvelle d'Aurseulles), 15 fusions et 8 regroupements (1). « **Ces mesures sont conformes à la baisse des effectifs** », constate Mathias Bouvier, directeur académique des services de l'Éducation nationale du Calvados (Dasen).

Selon les prévisions, à la rentrée prochaine, les écoles publiques du département compteront 974 élèves de moins que l'année précédente, soit 1,7 % des effectifs. « **Pour autant, la dotation en poste sera maintenue**, précise Mathias Bouvier. **Il n'y aura pas de retrait d'emplois. Cela nous assure un meilleur taux d'encadrement.** »

Moins de classes, plus de postes

« **L'état d'esprit qui a guidé nos choix, c'est de donner le plus à ceux qui en ont le plus besoin** », assure Mathias Bouvier.

Ainsi, dans le cadre du dispositif « 100 % de réussite au CP et au CE1 » (2), « **40 emplois supplémentaires ont été créés, ce qui porte à 101 le nombre de postes consacrés à cette mesure** ». 51 classes dédoublées sont situées en zone d'éducation prioritaire et 50 autres classes ont été dédoublées « **dans certains secteurs urbains sensibles ou en milieu rural défavorisé** », indique le Dasen.

Temps de décharge renforcé

Afin de prendre en compte différents paramètres (accueil de 98 % des élèves de moins de 3 ans, renforcement des dédoublements de CP/CE1, créations d'Ulis supplémentaires (lire ci-dessous), « **les temps de décharge des directeurs d'école seront significativement renforcés** », promet Mathias Bouvier.

Ainsi, à partir de 14 classes dans son établissement, le directeur sera totalement déchargé de son poste d'enseignant, pour se consacrer pleinement à la bonne marche de l'école.

## Des Ulis supplémentaires

Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire vont être renforcées dans le département. Trois unités dédiées à l'accueil des enfants en situation de handicap vont ouvrir à la rentrée prochaine dans le Calvados, dans les collèges de Dozulé, Évrecy et Condé-en-Normandie, ce qui portera leur nombre de 26 à 29. Les écoles du département comptent 50 Ulis et les lycées 6.

## Déjà des réactions

À peine publiée, la carte scolaire suscite déjà des réactions. Ainsi, Les parents d'élèves des écoles Jean-Guéhenno et Jean-Moulin de Caen entendent mener des actions pour protester contre le retrait de classe annoncé dans leurs écoles. Mathias Bouvier rappelle qu'« **une phase d'ajustement existe. Un examen attentif de quelques situations singulières sera mené début septembre** ».

## Rythmes scolaires

C'est un sujet qui ne fait plus débat. 42 écoles publiques du département sur 350 environ, travaillent au rythme de 4,5 jours par semaine. Principalement dans les secteurs de Vire, Deauville et Mézidon-Vallée-d'Auge.

(1) Une fusion est la création d'une école primaire dans une même commune, qui associe maternelle et élémentaire. Le regroupement est la réunion de plusieurs écoles de communes différentes.

(2) Ce dispositif consiste à dédoubler les classes de CP et CE1 dans les écoles situées en milieu défavorisé. L'objectif est de « **garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui** », indique l'Éducation nationale.

Jean-Philippe GAUTIER.